



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 octobre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 0
Nombre de conseillers votants : 29
Date de convocation : 08 octobre 2019
Date de publication : 22 octobre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-
Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal
FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme
Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean BORDAT, M. Jean-
Marie SERMIER, Mohamed MBITEL

Référence

N° 19.14.10.106

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Convention avec l'État pour
le financement de voies
cyclables entre les Mesnils
Pasteur, la gare et le Cœur
de Ville

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire (jusqu'à DCM 19.14.10.87)
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER (jusqu'à DCM
19.14.10.87)

Secrétaire de séance

Isabelle DELAINE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT,
M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Timothée DRUET, M. Philippe
JABOVISTE (DCM 19.14.10.95) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM
19.14.10.104-105)

Rapporteur

Isabelle DELAINE

La Ville de Dole aménage progressivement un maillage cyclable sur son territoire, visant ainsi à promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le quartier des Mesnils Pasteur, quartier politique de la ville, fait l'objet d'une rénovation urbaine depuis 2006. Un des objectifs principaux est le désenclavement du quartier et de sa population. Sur le volet mobilité, outre le développement du réseau de bus, des itinéraires cyclables ont également été réalisés dans le cadre de ce programme d'action.

Par ailleurs, des itinéraires cyclables ont été réalisés à proximité pour desservir le lycée Duhamel qui le borde, ainsi que l'hôpital situé à proximité.

A ce jour, il reste à poursuivre la liaison entre l'hôpital, le centre-ville, actuellement faisant l'objet d'un Plan Action Cœur de ville, et la gare de Dole, dont la requalification se termine, après le Pôle d'Échange Multimodal livré en 2015, par la mise en accessibilité des quais (en cours par SNCF Réseau). Une liaison sera faite également entre les Mesnils Pasteur, le lycée Duhamel, le lycée Prévert et le centre ville par l'avenue Duhamel. Cette liaison est prévue par l'avenue Léon Jouhaux et par l'avenue Duhamel.

Par ailleurs, le Grand Dole va aménager l'ancienne voie ferrée Jules Grévy entre l'avenue Eisenhower et Nevy les Dole. Il convient d'assurer la liaison avec la gare de Dole. La Ville de Dole réalisera ce tronçon.

La Ville de Dole, avec ces deux projets visant à relier des pôles importants de son territoire par des voies cyclables, est lauréate de l'appel à projet de l'État sur le fond des mobilités actives - continuités cyclables. L'État finance 40% du montant des travaux. Une convention est à formaliser avec l'État pour préciser les modalités de financement de cette opération.

	Montant estimatif des dépenses (€ HT)	Date prévisionnelle de réalisation des travaux
Liaison par l'avenue Jouhaux	98 822€	2021
Liaison par l'avenue Duhamel	53 603€	2022
Liaison Voie Grévy - Gare	77 085€	2020 et 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet d'aménagement de continuités cyclables entre les Mesnils Pasteur, la gare et le Cœur de Ville d'une part, et entre la voie Grévy et la gare de Dole d'autre part,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'État pour le financement de ces liaisons cyclables.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
 Pilotage et Coordination
 Trésorerie Municipale du Grand Dole
 Pôle Moyens et Ressources/Finances
 Transports/Mobilité Durable

Fait à Dole, le 14 octobre 2019
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

